Libraire (H/F/X)

Tourisme - Loisirs | Vente - Marketing

Chef d'entreprise

Durée

2 ans

Tranche d'âge

18 à 25 ans

25 ans et +

Finalité

Diplôme

Pratique en entreprise / Alternance

Oui

Métier en pénurie / Fonction critique

Non

Vous avez toujours le nez dans les bouquins ? Vous dévorez littéralement les mots écrits sur le papier ? Vous n'avez pas peur de prendre la parole, êtes serviable et orga organisée ? Alors pourquoi ne pas devenir Libraire grâce à cette formation à la page !

Le Libraire et la Libraire sont des personnes qui ont une **très bonne connaissance du marché du livre**. Ils connaissent énormément d'ouvrages et sont capables de **conse clients en fonction de leurs goûts et envies de lecture**. Ils assurent aussi la **gestion des stocks de leur librairie**, tant les magazines, les revues spécialisées, les bandes de les romans, les biographies, les encyclopédies, les guides ou autres récits et histoires. Ils doivent également être organisés, gestionnaires et avoir un sens du commerce fidéliser leurs clients. Enfin, il doivent aménager leur magasin de manière judicieuse pour que leur librairie soit un lieu qui donne le goût de la lecture.

Au cours de cette formation de Chef d'entreprise, vous développerez toutes les compétences et apprendrez toutes les techniques nécessaires au métier de **Libraire** :

- **Se situer dans le contexte culturel** : vous suivez l'évolution du support du livre et adaptez l'offre en fonction. Vous suivez l'actualité du livre et identifiez les gra de l'histoire et de la littérature en Belgique et dans le monde.

Gérer l'assortiment de la librairie: vous commandez les livres, réceptionnez les livraisons. Vous préparez les livres à la vente et rangez les ouvrages livrés. Vous invendus. Vous maîtrisez les programmes de gestion spécifiques à la librairie.

Gérer la vente en librairie: vous orientez le client en fonction de sa demande, analysez les composantes de la vente et gérez la commande du client ainsi que les de vente pour la clientèle institutionnelle. Vous organisez l'après-vente et analysez les différentes méthodes de vente et les ventes à distance. Vous traitez les do commerciaux.

Concevoir l'agencement extérieur et intérieur du magasin et de l'étalage: vous choisissez les différents types de vitrines et de mise en évidence des produits e aménagez le magasin. Vous organisez la circulation de la clientèle.

Analyser l'environnement et animer la librairie: vous analysez l'évolution et les exigences du marché et du consommateur. Vous analysez l'environnement com non commercial par rapport au secteur et déterminez lez zones de provenance de la clientèle. Vous analysez les spécificités de la librairie afin de promouvoir et votre point de vente.

Assurer la gestion de la librairie: vous entreprenez, démarrez et gérez votre librairie dans le respect de la législation. Vous gérez les aspects comptables, les asp financiers et les aspects fiscaux.

Gérer les ressources humaines: vous recrutez, licenciez, motivez et formez votre personnel.

Alors si vous souhaitez débuter un nouveau chapitre de votre parcours professionnel, rendez-vous dans l'un des Centres IFAPME qui proposent cette formation afin d inscrire !

La pratique en entreprise est recommandée dans cette formation via le modèle de formation en alternance *(https://www.ifapme.be/decouvrir-lalternance)* : ± 8 cours en horaire décalé et ± 30h de pratique en entreprise par semaine ; rémunérés.

Débouché(s) métier(s)

Libraire indépendant / indépendante

Créer / Reprendre une librairie

Employé / Employée dans une librairie

Employé / Employée dans une bibliothèque, un magasin spécialisé, une administration...

Point(s) fort(s)

Contact client Variété de projets Travail en équipe ou en autonomie

Finalité

Diplôme de formation de Chef d'entreprise homologué par la Communauté française Certificat de connaissances de base en gestion

Aptitudes

Le libraire est une personne qui doit avoir une bonne culture générale et un intérêt pour l'actualité du livre. Il travaille régulièrement avec des maisons d'édition. Il reçoi représentants et sélectionne les ouvrages en fonction de sa clientèle et des nouveautés. Il doit se tenir informé des dernières publications grâce à la presse et à la télévi aussi en participant à des salons.

Le libraire exerce son activité dans le cadre du commerce de détail. L'activité nécessite de travailler le samedi et en soirée. L'activité s'exerce le plus souvent en positio avec de nombreux déplacements à l'intérieur du magasin. Certaines périodes sont très chargées comme, par exemple, les périodes de fêtes.

Programme

1ère année :

X34/5 Techniques et métiers du livre (34h)

X34/5 Actualités du livre (16h)

X34/5 Histoire littéraire et littérature contemporaine (56h)

X34/5 La littérature belge (16h)

X34/5 Les aspects de la vente en librairie (14h)

X34/5 Aménagement de la librairie (10h)

X34/5 Aspects législatifs (28h)

X34/5 Aspects comptables (38h)

X34/5 Activités pratiques (24h)

2ème année :

X34/6 Présentation du travail de fin de formation (4h)

X34/6 Les livres de sciences humaines (20h)

X34/6 Les ouvrages de bande dessinée (20h)

X34/6 Les livres de jeunesse (20h)

X34/6 Concept de la librairie et communication (32h)

X34/6 Actualités du livre (22h)

X34/6 Esprit d'entreprendre (4h)

X34/6 La paralittérature (20h)

X34/6 Gestion de l'assortiment (36h)

X34/6 Gestion financière (16h)

X34/6 La fiscalité dans la librairie (14h)

X34/6 Gestion des ressources humaines (12h)

X34/6 Activités pratiques (16h)

Conditions d'admission à une formation pour adultes - CESS

Est admis aux cours l'apprenant ou l'apprenante qui

- satisfait à l'obligation scolaire *(http://www.enseignement.be/index.php?page=24546&navi=22#r%C3%A8gles)*
- est titulaire d'un certificat de l'enseignement secondaire supérieur (**CESS**) ou document attestant la réussite de l'examen d'entrée à l'université, dans une haute e l'enseignement supérieur de promotion sociale.

Les apprenants et apprenantes qui ne sont pas porteurs du CESS peuvent toutefois être admis aux cours :

- Soit, s'ils sont titulaires d'un certificat du 2ème degré de l'enseignement secondaire et bénéficient d'une **expérience suffisante** dans le secteur concerné.
- Soit, en cas de réussite de l'**épreuve d'admission** IFAPME. La présentation de l'épreuve d'admission est soumise à l'acceptation du dossier par le Centre.

S'inscrire à une formation pour adultes

Délais et informations

- Les inscriptions sont **ouvertes jusque fin octobre.** En cas d'année préparatoire, les inscriptions sont **possibles jusqu'au 15 novembre**. Il est possible de s'inscrire formations *(https://www.ifapme.be/rentree-janvier)* pendant le mois de **janvier**.
- **Des droits d'inscription sont requis**. Le montant varie d'une formation à l'autre mais est compris généralement entre 220 et 350€ ou plus.
- Prenez contact avec le Centre IFAPME *(https://www.ifapme.be/centres)* qui organise la formation.

S'inscrire

Pour l'inscription proprement dite, munissez-vous des documents suivants :

- votre **carte d'identité** ;
- une **copie du dernier diplôme** (ou bulletin) obtenu ;
- si vous êtes demandeur d'emploi et vous vous inscrivez à une formation à un "métier en pénurie" *(https://www.ifapme.be/actualites/metiers-en-penuriecritiques-formations-ifapme-y-repondent)* , une **attestation d'inscription au FOREM *(https://www.leforem.be/)*** pour profiter d'un possible incitant financier.

Après cette inscription, **si l'Alternance est possible pour cette formation**, vous pouvez trouver une entreprise avec laquelle signer une convention de stage.

Pour signer votre convention ou en cas de difficultés, contactez un Service de l'IFAPME près de chez vous. Pour ce rendez-vous, munissez-vous des documents suivant

- votre carte d'identité
- la preuve de votre inscription à la formation.

Marloie

Rue de la Station, 49 6900 Marloie

0471 55 99 94

Ouverture du Centre :

Les lundi, mercredi, jeudi : de 8h à 22h

Le mardi : de 13h à 22h

Le samedi : de 8h à 12h

/

lux@ifapme.be

Type d' inscription

Au Centre/lieu de formation

Dispenses partielles

Consultez votre centre pour en savoir plus.

Bon à savoir

Inscription possible jusqu'au 30 octobre de l'année académique concernée.